

Le dilemme des gouvernements provinciaux de la République Démocratique du Congo face à la mise en place d'une politique durable et solide d'urbanisation : Le cas de la province du Lualaba

Ir. Stanis NGOMBE, République démocratique du Congo

Mots-clés: Urbanisation durable, Gouvernance foncière, Aménagement du territoire, Villes intelligentes, RDC, Lualaba

1. RESUME

L'urbanisation constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs du développement durable, en particulier dans les pays en développement confrontés à une croissance démographique rapide, à une pression accrue sur les ressources foncières et à des capacités institutionnelles encore fragiles. En République Démocratique du Congo (RDC), ce phénomène s'accompagne de profondes mutations économiques et sociales, posant aux gouvernements provinciaux des dilemmes complexes en matière de planification territoriale et de gouvernance urbaine.

La présente contribution analyse les difficultés rencontrées par les autorités provinciales dans la définition et la mise en œuvre d'une politique d'urbanisation durable et cohérente, susceptible de conduire à l'émergence de villes intelligentes et inclusives. L'étude s'appuie sur le cas de la province du Lualaba, choisie comme terrain d'analyse en raison de la concentration exceptionnelle d'enjeux fonciers, économiques, miniers, agricoles et environnementaux qui s'y superposent.

Le dilemme des gouvernements provinciaux de la République Démocratique du Congo face à la mise en place d'une politique durable et solide d'urbanisation : Le cas de la province du Lualaba

Ir. Stanis NGOMBE, République démocratique du Congo

2. Contexte général de l'urbanisation en RDC

La RDC connaît une urbanisation rapide, souvent non planifiée, marquée par l'extension informelle des villes, l'insuffisance des infrastructures de base et la faiblesse des outils de gestion foncière et cadastrale. Les gouvernements provinciaux, compétents en matière d'aménagement du territoire et de gestion urbaine, doivent composer avec des cadres juridiques parfois inadaptés, un manque de données fiables et une coordination institutionnelle limitée. Dans ce contexte, l'ambition de développer des villes durables et intelligentes se heurte à plusieurs contraintes : absence de planification à long terme, conflits d'usage du sol, pression foncière croissante et difficulté à concilier développement économique, justice sociale et protection de l'environnement.

3. La province du Lualaba : un territoire à la croisée de quatre pôles stratégiques

La province du Lualaba illustre de manière emblématique ces tensions. Son territoire se caractérise par la juxtaposition de quatre pôles majeurs, souvent concurrents, qui structurent les choix d'urbanisation.

Le premier pôle concerne le potentiel agricole du sol, dont près de 90 % de l'étendue est constituée de terres arables. Ce potentiel représente une opportunité majeure pour le développement de projets agricoles d'envergure, capables de soutenir la sécurité alimentaire, l'emploi local et le développement régional.

Le deuxième pôle porte sur la pression immobilière et urbaine. La croissance démographique et l'attractivité économique du Lualaba génèrent une forte demande en logements, équipements et infrastructures urbaines. Cette dynamique favorise le développement de projets immobiliers à forts enjeux économiques, sociaux et touristiques, souvent au détriment des terres agricoles.

Le troisième pôle est lié à la richesse du sous-sol. Le Lualaba est reconnu comme l'un des principaux territoires miniers du monde, notamment pour le cobalt, ressource stratégique pour la transition énergétique mondiale. L'exploitation minière constitue un levier économique majeur, mais elle engendre également des conflits fonciers, des déplacements de populations et des impacts environnementaux significatifs.

Enfin, le quatrième pôle concerne la nécessité de préserver des espaces dédiés à une politique environnementale durable. La protection des écosystèmes, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique imposent de réserver certaines zones à des usages non urbanisables.

4. Les dilemmes des gouvernements provinciaux face à ces enjeux concurrents

La superposition de ces quatre pôles place les gouvernements provinciaux face à des arbitrages complexes. Favoriser l'urbanisation et l'investissement immobilier peut entrer en contradiction avec la préservation des terres agricoles ou des zones environnementales sensibles. De même, l'exploitation minière, bien que stratégique pour l'économie nationale, peut compromettre la planification urbaine durable si elle n'est pas intégrée dans une vision territoriale globale.

Ces dilemmes sont accentués par l'insuffisance d'outils techniques et juridiques adaptés, notamment en matière de cadastre, de sécurisation foncière et de planification spatiale. L'absence de données géospatiales fiables limite la capacité des décideurs à anticiper les dynamiques urbaines et à prévenir les conflits d'usage du sol.

5. Vers une politique d'urbanisation durable et intégrée

L'étude du cas du Lualaba met en évidence la nécessité d'adopter une approche intégrée de l'urbanisation, fondée sur une meilleure articulation entre les politiques foncières, agricoles, minières, environnementales et urbaines. La mise en place d'outils modernes de gestion foncière et cadastrale apparaît comme un levier essentiel pour sécuriser les droits, planifier les usages du sol et soutenir un développement urbain maîtrisé.

Le recours aux technologies géospatiales, à la planification participative et au renforcement des capacités institutionnelles des gouvernements provinciaux constitue une condition clé pour progresser vers des villes intelligentes, inclusives et résilientes.

6. Recommandations et conclusion

En conclusion, cette contribution souligne que le développement urbain durable en RDC, et plus particulièrement dans la province du Lualaba, repose sur la capacité des gouvernements provinciaux à gérer de manière équilibrée des intérêts multiples et parfois contradictoires. Elle recommande le renforcement du cadre juridique et institutionnel de l'aménagement du territoire, l'investissement dans les systèmes d'information foncière et la promotion d'une gouvernance urbaine transparente et inclusive.

L'expérience du Lualaba peut ainsi servir de référence pour d'autres provinces confrontées à des défis similaires, et contribuer à nourrir les réflexions internationales portées par la FIG sur le rôle des politiques foncières et de la planification territoriale dans la construction de villes durables.

CONTACTS

Stanis NGOMBE

République démocratique du Congo